



Commission consultative paritaire centrale AEFÉ – 5 juillet 2018

Déclaration liminaire SNES-FSU et SNEP-FSU

L'année scolaire a été jalonnée de mouvements sociaux et de mobilisations à l'appel de la FSU liés au contexte budgétaire catastrophique et aux menaces pesant sur l'avenir de l'établissement public. Aujourd'hui encore, et ce depuis trois jours, les personnels en recrutement local du lycée français de Casablanca, à l'appel du syndicat marocain UMT, sont en grève contre la privatisation et l'externalisation des missions et contre la précarisation des agents de service.

Les commissaires paritaires SNES-FSU et SNEP-FSU remercient les personnels pour leur travail en amont notamment lors des opérations de recrutement alors que cette année a été particulièrement anxiogène pour l'ensemble des personnels de l'Agence dans le réseau comme en centrale. Dans ce contexte très tendu, **l'envoi parfois tardif des documents a rendu la préparation des commissions difficile.** Aujourd'hui, la situation exceptionnelle d'une commission trois jours après le comité technique, suite à notre demande, explique en partie ce délai de préparation très court. Pour autant, il ne justifie pas l'envoi l'avant-veille à 18h22 d'une demande de prolongation exceptionnelle où ne figure aucun argument l'étayant. Nous réitérons notre demande d'un planning des instances plus étalé en fin d'année.

Lundi 2 juillet, **la FSU a voté contre des fermetures de postes d'EEMCP2 pour la rentrée 2019.** Ces fermetures sont motivées uniquement par des raisons budgétaires et aucune considération pédagogique n'a été prise en compte. Aujourd'hui, nous sommes amenés à traiter des demandes de reconductions expresses de personnels dont le poste est fermé alors qu'ils n'ont pas démérité et que certains ont effectué un travail exceptionnel. Comme dans les cas précédents, nous demandons que l'AEFE

adresse une lettre précisant que la fin de mission n'est pas liée à leur manière de servir, afin que leur reconnaissance professionnelle ne soit pas atteinte.

Certaines reconductions expresses s'accompagneront d'une extension géographique du périmètre de formation pour les EEMCP2. Nous ne pouvons que réitérer ce que nous avons dit au comité technique. Certains ont été recrutés avec un profil de formateur en deçà de la mission que vous vous proposez aujourd'hui de leur donner. L'Agence a-t-elle vérifié pour les collègues concernés que leurs compétences de formateurs étaient bien en adéquation avec le périmètre zone tel que vous l'aviez défini ? Ne pas l'avoir fait revient à placer certains d'entre-eux dans une situation difficile avec une mission bien plus large et complexe que celle pour laquelle ils ont été recrutés. Considérant ces glissements de périmètre, nous vous prenons au mot, soyez cohérents : **lors du prochain recrutement des EEMCP2, il faudra des profils de poste répondant aux réelles exigences de formation sur le terrain.**

Nous sommes aussi appelés à nous prononcer sur le recrutement d'un CPE au Cameroun. Celui-ci aurait pu constituer une bonne nouvelle, si les règles élémentaires du paritarisme avaient été respectées. Nous l'avons déjà dit plusieurs fois. Est-il si compliqué d'informer et de solliciter en amont les commissaires paritaires ?

Dans le contexte actuel de projets qui menacent les instances, ces dysfonctionnements nuisent au paritarisme, à la qualité du dialogue social et même au travail des gestionnaires pour qui les règles sont des guides. Les commissaires paritaires n'ont cessé de demander à l'Agence le respect de ses propres règles et de celles de la fonction publique. Demain qui le fera ?